

Le New Erasme bientôt à l'enquête publique

URBANISME Demande de permis déposée prochainement

- ▶ Le visage du New Erasme est enfin connu.
- ▶ Quelque 250 millions d'euros doivent y être investis.

En 2009, l'hôpital Erasme a désigné l'équipe composée des bureaux Assar, VK Studio et MA2 pour réaliser son projet d'extension. Le « New Erasme » s'ajoute donc au projet du « New Bordet » qui sera dédié à l'oncologie.

La reconstruction d'une nouvelle structure d'hospitalisation pour Erasme permettra non seulement d'améliorer les conditions de soins de santé, d'accueil et de travail, mais elle permettra aussi de développer de nouveaux projets sur le campus, tels que la création de centaines de logements étudiants (minimum 500 lits, contre 800 aujourd'hui en gestion propre) et le développement du campus académique, grâce à de nouveaux espaces dédiés à l'enseignement et à la recherche.

La surface à bâtir est délimitée à l'arrière par l'hôpital existant, en forme de croix, et à l'ouest par le projet New Bordet. Le terrain est exigü, l'im-



Le « New Erasme » sera composé de deux blocs, reliés au « New Bordet ». © MA2, VK STUDIO, ASSAR ARCHITECTS

plantation en pente et l'orientation sud doit s'arrêter aux portes du Vogelzang, réserve classée. Le nouveau site devrait ainsi améliorer la lisibilité des lieux.

En tout, ce sont 40.000m² de surfaces neuves d'hospitalisation, 25.000m² de surfaces médico-techniques, de lieux de commerce et de restauration. Une refonte de logistique sur un bâtiment de 88.000m², sur

une longueur de 210 m, avec un total de 816 lits sera également au programme. Il y aura aussi 27 unités de soins avec 58 lits de soins intensifs, un bloc opératoire partagé de 20 salles entre les deux nouvelles implantations, des salles techniques opératoires, interventionnelles et obstétricales regroupées sur 9.000m², et enfin, l'imagerie et la médecine nucléaire sur un seul plateau avec,

au total, plus de 5.000 m².

En tout, la nouvelle implantation représente un investissement de 250 millions d'euros. La demande de permis d'urbanisme doit être déposée dans les jours à venir. L'hôpital de jour et l'aile ouest du bâtiment actuel resteront opérationnels. Le chantier devrait débuter en 2018 pour une livraison en 2020. ■

VANESSA LHUILLIER

Du plomb dans l'aile pour les déchetteries

PROPRETÉ Reprises communales à la peine

Le dossier des parcs à conteneurs avance comme une procession d'Echternach. A ce rythme-là, on n'y arrivera pas ! » A entendre le député d'opposition Ecolo, Arnaud Pinxteren, tout ne serait pas à jeter dans la politique gouvernementale, mais la mise à disposition, sous cette législature, de cinq nouvelles déchetteries aurait clairement du plomb dans l'aile.

Les bonnes nouvelles tout d'abord, avec la confirmation de l'arrivée d'un site flambant neuf au quai Demets, à Anderlecht, projet qui vient de se voir octroyer un financement Feder de près de 4 millions d'euros.

On le sait, le plan régional passe aussi par la reprise en main et l'agrandissement d'infrastructures communales existantes. Comme à Woluwe-Saint-Pierre où, avec du retard certes, le site est fonctionnel depuis peu mais n'est accessible qu'aux Sampétru-siens. Actuellement en tout cas, puisque, dès le mois de juillet, il s'ouvrira aussi aux voisins de Saint-Lambert. Un signal positif donc, même si l'ouverture du site à tous les Bruxellois est encore loin d'être programmée. « Mais il est normal que l'élargissement se fasse de manière progressive, tant pour évaluer les flux d'encombrants que l'impact sur la vie de quartier, pointe Arnaud Pinxteren. D'autant qu'ils pourraient craindre aujourd'hui, alors qu'ils

sont les seuls à être régionalisés, de subir un appel d'air difficilement soutenable. » C'est qu'à entendre l'élu vert qui interpellait ce mardi, en commission parlementaire, la secrétaire d'Etat à la Propreté (Fadila Laanan, PS), les retards s'accumulent.

Et pas seulement du côté d'Evere où la dépollution des sols et le lancement des procédures de permis repoussent la mise en fonction de près de trois ans. « Nous avons appris ce mardi que la reprise de la déchetterie de Saint-Josse ne serait pas possible pour des raisons d'accessibilité, mais aussi à cause d'un obstacle juridique, le terrain n'appartenant pas à la Commune. »

Même coup de frein à Uccle. « Où la Commune a décidé de transformer sa déchetterie en dépôt de matériel. De plus, la construction d'une déchetterie à Jette, au boulevard De Naeyer, n'est apparemment plus une priorité alors que le nord-ouest est une des zones les moins bien desservies aujourd'hui », déplore notre interlocuteur, qui estime que si la piste est intéressante, le système de déchetterie mobile initié il y a quelques semaines à Anderlecht et qui démarre cette semaine dans les quartiers d'Ixelles (www.ixelles.be) ne résoudra pas le problème. « Il faut respecter ses engagements et offrir des solutions structurelles. » ■

PATRICE LEPRINCE